

Gestion de l'office

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDL290A

PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, comptables taxateurs et toute personne amenée à taxer les actes du droit immobilier

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé. Toutefois des connaissances en taxe vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

La taxation des actes en 12 cas pratiques : droit immobilier

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de:

- Analyser l'acte en fonction de sa nature, des obligation légales et réglementaires, et repérer les conventions taxables
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte
- Appliquer le tarif en conséquence
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes

CONTENU :

- Vente de maison
- Vente d'appartement en copropriété
- Vente par un vendeur de l'USU et de la NP
- VEFA
- Prêt immobilier
- Prêt immobilier avec caution
- Prêt professionnel
- RCP EDD
- Échange bilatéral pur et simple
- Échange bilatéral avec soulte
- Licitatation ne faisant pas cesser l'indivision
- Licitatation faisant cesser l'indivision